

rad. *bril*). Reluire, jeter ou réfléchir de la lumière, avoir de l'éclat : *Le diamant ne brille qu'à la lumière, et le génie que dans un pays éclairé.* (Petit-Senn.) Dans le code des rois, le soleil ne brille pas pour tous les hommes, l'eau ne coule pas pour tout le monde. (A. Martin.) La masse gazeuse qui constituait la terre brillait dans l'espace comme brille aujourd'hui le soleil. (Figuer.) Dieu est à la fois l'étoile qui brille au ciel et le ver luisant qui brille dans l'herbe. (A. Karr.)

On se menace, on court, l'air gémît, le fer brille.

Sous leurs voiles brillaient des yeux pleins d'étincelles.

LA FONTAINE.

L'or et les diamants brillent sur ses habits.

VOLTAIRE.

Il faut que l'éclair brille, et brille peu d'instant.

V. HUGO.

S'en traider, se chérir, croire à des cœurs fidèles, Voir en des yeux amis briller des étincelles, Ce sont des faux semblants auxquels je n'ai plus foi.

SAINT-BEUVE.

— Parex. S'illuminer, en parlant des traits ou du regard ; se manifester par l'éclat des traits ou du regard : *Le bonheur brille dans ses regards. La santé brille sur tous ses traits. Sur son visage résident le calme et la paix ; la bonté brille dans ses yeux.* (Grimm.) En lisant la lettre qui lui annonçait le retour du jeune sous-officier, ses yeux brillaient d'espérance. (L.-J. Larcher.)

La jeunesse en sa fleur brille sur son visage.

BOILEAU.

Faut-il que sur le front d'un profane adultère Brille de la vertu le sacré caractère !

RACINE.

— Fig. Jeter de l'éclat, se manifester d'une manière frappante : *Il y a certains défauts qui, étant bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même.* (La Rochef.) *La liberté, jille des lumières, brille après les âges d'oppression et de corruption.* (Chateaub.) *La pudeur et la rosée aiment l'ombre ; toutes deux ne brillent au grand jour de la terre que pour remonter au ciel.* (Petit-Senn.) *Le style de saint Jérôme brille comme l'étoile.* (J. Joubert.) *Les arts et les belles-lettres brillent toujours dans les temps de révolution.* (Chateaub.) *Le beau brille du contraste avec le laid qu'on lui oppose.* (Michon.)

La gloire est plus solide après la calomnie,

Et brille d'autant mieux qu'elle s'en vit ternie.

CORNEILLE.

Faut-il qu'à vos yeux seuls un nuage oideux

Dérobe sa vertu qui brille à tous les yeux !

RACINE.

L'exemple d'une mère en qui la vertu brille,

Est la grande leçon dont profite une fille.

BOURSAULT.

Notre vertu languit dans la prospérité,

Et ne brille jamais que dans l'adversité.

BOISSY.

Par les mœurs, le bon goût, modestement il brille,

Et sans danger la mère y conduira sa fille.

(Devise du théâtre Comte.)

— Se distinguer, exceller, attirer les regards, fixer l'attention par quelque chose d'éclatant : *On ne brille jamais qu'aux dépens d'autrui.* (La Chaussée.) *Je brillai, surtout en philosophie, par le talent extraordinaire qu'on vit en moi pour la dispute.* (Le Sage.) *Qui ne peut briller par une pensée veut se faire remarquer par un mot.* (Volt.) *On peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne.* (J.-J. Rouss.) *Il y a des gens qui ont beaucoup d'esprit et qui ne brillent point dans la conversation.* (Bouhours.) *On veut toujours briller par les qualités qu'on n'a pas.* (A. d'Houdetot.) *Le véritable grand homme est surtout fait pour briller dans le malheur.* (Chateaub.) *L'Angleterre brille par le génie des affaires.* (Mich. Chev.) *La manie de briller est la passion dominante des Russes.* (De Custine.) *Les altesses financières brillent maintenant au premier rang.* (Scribe.) *Dans les classes inférieures, les femmes sacrifient leur honneur au désir de briller par la toilette.* (L. Pinel.)

Il en coûte trop cher pour briller dans le monde.

FLORIAN.

Le désir de briller nuit au talent de plaire.

LA HARPE.

L'oncle, la sœur, la tante et le beau-père

Ne brillèrent pas parmi les beaux esprits.

VOLTAIRE.

Chaque peuple, à son tour, a brillé sur la terre

Par les lois, par les arts et surtout par la guerre.

VOLTAIRE.

Pour en venir à bout, il faudra batailler.

— Tant mieux, c'est où je brille, et j'aime à fer-

railler.

REONARD.

Tel brille ainsi de loin, dans un poste éminent,

Qui de près n'est qu'une mazette.

AUBERT.

C'était de mon temps

Que brillait madame Grégoire.

BÉRANGER.

Une ambition folle a mis dans tous les cœurs

Le désir de briller et la soif des grandeurs.

VIENNET.

Des nations aujourd'hui la première,

France, ouvre leur un plus large destin.

Pour éveiller le monde à la lumière,

Dieu t'a dit : Brille, étoile du matin.

BÉRANGER.

— Faire briller. Montrer comme appât ou comme menace : FAIRE BRILLER de l'or pour se faire des complices. FAIRE BRILLER un poignard aux yeux d'un assassin. — Fig. Manifester, donner de l'éclat, de la notoriété à ; chercher à faire valoir : *La mission du magis-*

trat est de FAIRE BRILLER la vérité. *Le Dieu de Charlemagne et de saint Louis FAIT BRILLER sur la France les signes éclatants de sa protection.* (Mass.) *Ce sont de grands malheurs qui ONT FAIT BRILLER toutes les grandes vertus.* (De Ségur.)

... Si l'éclat de l'or ne relève le rang, En vain l'on fait briller la splendeur de son sang.

BOILEAU.

— Faire briller quelqu'un, Lui fournir l'occasion de se distinguer, de se faire valoir : *Quand j'eus ri et plaisanté, j'espérais en être quitte ; mais Henri, qui voulait absolument ME FAIRE BRILLER, y revint.* (G. Sand.)

— Ironiq. Briller par son absence, Se dit d'une personne ou d'une chose absente, et dont l'absence ne peut passer inaperçue : *Le couvert était mis, mais le vin BRILLAIT PAR SON ABSENCE.*

Entre tous les héros qui, présents à nos yeux, Provoquaient la douleur et la reconnaissance, Brutus et Cassius brillaient par leur absence.

M.-J. CHÉNIER.

— Prov. Tout ce qui brille n'est pas or, Il ne faut pas se fier aux apparences ; les choses qui paraissent les meilleures sont souvent bien imparfaites. — On dit plus souvent : *Tout ce qui reluit n'est pas or.*

— Syn. Briller, luire, reluire. Briller, c'est jeter de l'éclat, frapper vivement les regards. Luire, c'est produire la lumière, briller et éclairer en même temps, et d'une lumière qui n'est pas empruntée, qui sort naturellement de l'objet. Les étoiles brillent, le soleil luire. Reluire, c'est presque toujours refléter la lumière ; toute surface polie reluit ; c'est aussi quelquefois luire doucement ; et la particule re est alors augmentative.

— Allus. litt.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Allusion à un vers de la *Henriade*, de Voltaire. Le poète parle de Henri III, qui, après avoir remporté plusieurs victoires comme duc d'Anjou, fut un prince nul sur le trône :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Il devint lâche roi, d'intrepide guerrier : Endormi sur le trône au sein de la mollesse, Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.

On rappelle souvent le premier de ces vers, qui offre quelque rapport avec le mot de César passant par un village des Alpes. Les puristes citent aussi les deux derniers vers pour faire remarquer que le participe *endormi* semble se rapporter au mot *poète*, et ils accusent Voltaire d'avoir péché ici contre la clarté grammaticale.

BRILLER v. n. ou intr. (bri-llé, ll mill. — de l'anc. fr. *brail*, piège à prendre les oiseaux). Chass. Quêter, battre du pays : *Vous avez un chien courant qui BRILLE bien en plaine.*

... Laissez ses chiens briller parmi les terres.

BRÉBEUF.

— Chasser aux flambeaux. BRILLEUX s. m. (bri-llé, ll mill. — rad. *briller*). Chasseur de nuit, chasseur aux flambeaux. — Vieux mot.

BRILLON (Pierre-Jacques), jurisconsulte et moraliste, né à Paris en 1671, mort en 1739. Fils d'un riche marchand, il s'adonna d'abord à la littérature, tout en se livrant à l'étude du droit, et tenta de marcher dans la voie qui avait valu à La Bruyère une si grande réputation. Il publia successivement : *Portraits sérieux, galants et critiques* (Paris, 1696) ; *Ouvrage dans le goût des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal* (1698), et enfin son *Théophraste moderne ou Nouveaux caractères des mœurs* (1700). Ce dernier ouvrage, où Brillon se montra si inférieur à son modèle, eut d'abord quelque succès ; mais on ne tarda pas à reconnaître que, s'il renferme quelques traits ingénieux, on n'y trouve le plus souvent que des idées rebattues et sans portée, exprimées dans un style lâche et diffus. Brillon renonça bientôt aux lettres pour s'occuper de jurisprudence. Il fut nommé membre du conseil souverain de Dombes, et substitut du procureur général au grand conseil. On a de lui deux ouvrages sur le droit, un *Nouveau dictionnaire civil et canonique de droit et de pratique* (Paris, 1697), et un *Dictionnaire des arrêts, ou jurisprudence universelle des parlements de France et autres tribunaux* (Paris, 1711, 3 vol. in-fol.), compilation utile qui lui coûta quinze ans de travail, et dont une seconde édition, de beaucoup augmentée, a paru en 1727 (6 vol. in-fol.).

BRILLOTER ou BRILLOTTER v. n. ou intr. (bri-llé, ll mill. — dimin. de *briller*). Briller un peu, faiblement : *La veilleuse BRILLOTAIT sur la cheminée. La pauvre petite fleur BRILLOTAIT au soleil.* (A. Karr.)

— Fig. Avoir quelque éclat, quelque succès, quelque notoriété : *Je ne doute pas qu'il ne BRILLOTE fort à nos états.* (Muc de Sév.)

BRILON ou BRILLON, ville de Prusse, dans la Westphalie, gouvernement et à 30 kilom. E. d'Arensberg, chef-lieu du cercle du même nom ; 3,600 hab. Mines de plomb argentifère, cuivre, zinc et fer ; fabrication de toiles, clouterie et quincaillerie. Brilon, entrepôt de la ligue hanséatique, possède une église construite, dit-on, par Charlemagne en 776.

BRIMADE s. f. (bri-ma-de — rad. *brimer*). Série d'épreuves que les élèves de certaines écoles militaires faisaient subir aux nouveaux ;

se dit aussi, dans les casernes, d'épreuves analogues auxquelles on soumet les conscrits : *La BRIMADE amenait fréquemment des duels ; elle a été interdite. La BRIMADE avait quelque ressemblance avec les épreuves franc-maçonni-ques et la bienvenue que les recrues des régiments payent à leur arrivée au corps. La BRIMADE traditionnelle des écoles jette le découragement dans les âmes timides ; c'est un abus révol- tant qu'il importe de faire disparaître.* (E. Clément.) — On dit aussi BRIMAGE s. m.

— Encycl. La brimade est une charge à l'usage des conscrits timides ou nuls, que les anciens soldats se font un malin plaisir de mystifier, *histoire de rire un moment*. Les camarades de chambrée du nouveau guerrier savent le jour où ce dernier doit prendre la première leçon d'équitation. Ils s'entendent alors entre eux pour faire croire au pauvre diable qu'il est indispensable, pour se bien préparer à la leçon et prévenir les douleurs d'entrailles qu'occasionne le trot du cheval, d'en appeler au docteur, lequel pousse la complaisance jusqu'à préparer lui-même un certain liniment, dont il faut se frictionner fortement le ventre avant de s'endormir. Un vieux trouper, trois fois chevronné, ne manque pas d'ajouter toutes sortes d'histoires à l'appui de ce que disent les autres, et son ton persuasif en impose au crédule conscrit, qui demeure en outre assuré que quelques litres de vin vidés à la cantine par les amis préparent souverainement à la friction sans douleur. Donc, après l'appel du soir, avant l'extinction des feux, les hommes qui sont prévenus de la petite soirée divertissante préparée par leurs camarades, se tiennent dans le sérieux le mieux joué.

Au moment où notre conscrit se met au lit, on voit entrer dans la chambre le médecin major, un farceur quelconque qui, malgré sa soi-disant invétérété, s'est abstenu de vider les litres offerts par le conscrit, en compagnie des camarades. Il est en bras de chemise, les manches retroussées jusqu'au coude ; un long tablier de cuisine à bavette, prêt par la cantinière, décore ses reins ; dans la main gauche il tient un petit gamelon dans lequel se trouve le remède *selon la formule*, lequel consiste en un peu d'huile distraite des lampes du corridor et en noir de fumée raclé sur une marmite ; dans la main droite il porte une brosse grasse. Au moment où le docteur fait son entrée, tous les assistants se tiennent debout, immobiles, le petit doigt sur la couture du pantalon, et se découvrent, sans rire, bien entendu. Aussitôt un des affidés, s'approchant du lit du patient, dit d'une voix grave : « Jeune homme, voilà le docteur ! — C'est donc vous, mon jeune ami, dit le faux docteur, qui montez à cheval pour la première fois demain matin ? — Oui, docteur, souffle l'autre acolyte. — Eh bien ! je viens remplir un devoir qui m'est agréable, puisque ce que je vais vous faire vous préservera de grandes douleurs... C'est l'affaire de cinq minutes... seulement. Vous conserverez pendant longtemps une marque salutaire de ma sollicitude sur la partie que nous allons frictionner. Ce sera un souvenir marquant du service que je me fais un plaisir de vous rendre. » Confiant dans ces paroles, le conscrit se laisse opérer. Notre faux docteur remplit alors son ministère. Muni de la brosse grasse trempée dans la fameuse composition, il frotte vigou- reusement le ventre du patient, et, recouvrant la partie frictionnée d'un vieux chiffon, il ajoute : « Demain, mon jeune camarade, vous m'en donnerez des nouvelles ; dormez tranquille, et nous verrons le résultat ; je ne vous dis que ça, mon brave ! » Inutile d'ajouter que cette farce inoffensive emprunte tout son intérêt aux préparatifs assez comiques qui la précèdent ; car l'action de noircir le ventre n'est drôle qu'à cause de la bonne foi du jeune soldat.

A l'école militaire de Saint-Cyr, la brimade avait un caractère autrement sérieux ; elle dégenérait assez souvent en persécution. Les anciens étant effectivement les chefs hiérar- chiques des nouveaux, l'élève qui ne suppor- tait pas les épreuves de la brimade avec assez de patience se trouvait dès lors en butte à des punitions la plupart du temps injustes ou exagérées, qui l'irritaient et le poussaient quelquefois à la révolte. Il en résultait des haines qui, chaque année, à la sortie de l'é- cole, donnaient lieu à des duels déplorables et coûtaient la vie à quelques-uns de ces jeunes gens.

Depuis peu de temps, le général qui com- mande l'école a très-sagement interdit les *brimades* ; et voyez comme l'empire de la routine est puissant ! MM. les Saint-Cyriens ont vu de très-mauvais œil cette excellente réforme. Ils tenaient, même les nouveaux, à conserver un usage aussi barbare que ridicule.

BRIMARE s. m. (bri-ma-re). Argot. Bour-reau.

BRIMBALANT (brain-ba-lan) part. prés. du v. Brimbaler :

Dans des fauteuils fanés, des courtisanes vieilles, Qui s'en vont brimbalaient à leurs maigres oreilles Un cruel et blessant tic-tac de balancier.

BAUDELAIRE.

BRIMBALE s. f. (brain-ba-le — rad. *brim- baler*). Hydraul. Levier qui sert à faire manœuvrer une pompe. — Les marins disent aussi BRINGEBALE.

BRIMBALÉ, ÉE (brain-ba-lé) part. pass. du v. Brimbaler. Balancé, agité : *Les cloches sont BRIMBALÉES les jours de grande fête.*

BRIMBALEMENT s. m. (brain-ba-le-man — rad. *brimbaler*). Balancement, action de brimbaler : *Je ne pouvais dormir à cause du sempiternel BRIMBALEMENT des cloches.* (Rabé- lais.)

BRIMBALER v. a. ou tr. (brain-ba-lé. — Ce mot nous paraît être une onomatopée fort juste du bruit d'une cloche qui, balancée à la fenêtre d'un clocher, donne un son aigu, *brin*, en dehors ; un son plus sourd, *ban*, en dedans. Brimbaler serait donc faire *brin*, *ban*). Balancer, agiter, secouer par un branle continu : *Qu'ont-ils donc à BRIMBALER ainsi toutes leurs cloches depuis ce matin ?*

— Absol. Sonner en balançant les cloches : *On n'a fait que BRIMBALER toute la nuit.* (Acad.)

— Intransitiv. Osciller, se balancer : *Quant à lui, se faisant la part du lion, il s'était ré- servé la ceinture trésorière, qu'il tenait d'une main, tandis que de l'autre il faisait BRIMBA- LER au bout de son cordon la montre d'or.* (X. Saintine.) *Deux ou trois chevaux déçous, dont les entrailles BRIMBAIENT sous le ventre, comme des besaces, leur inspiraient une répul- sion mal surmontée.* (T. Gautier.)

BRIMBELETTE s. f. (brain-bè-lè-to — di- min. de *brûle*). Bagatelle, babiole : *Toutes ces jolies BRIMBELETTES occupaient Rose du matin au soir.* (Muc de Genlis.) — Vieux mot.

BRIMBELLE s. f. (brain-bè-le). Bot. Nom vulgaire de l'airelle. — Fruit de l'airelle : *Puis, remontant le tertre, il s'y coucha tout de son long, en regardant Louvy qui cueillait et mangeait des BRIMBELLES.* (A. Weill.)

BRIMBER v. n. ou intr. (brain-bé). Aller et venir de çà et de là. — Vieux mot.

BRIMBORIONS s. m. (brain-bo-ri-on ; de *bribe* ou de l'anc. fr. *briborion*, courte prière, venu du lat. *breviarium*, ou prière sans valeur : *Mar- chandise de masses et BRIBORIONS, dit Calvin*). Babiole, colifichet, petit objet de peu de va- leur : *Je ne vois qu'un vilain, blancs d'au- fers et autres BRIMBORIONS dans lequel se trouvent des BRIMBORIONS dont vous me faites l'honneur de me parler.* (Volt.) *Saint-Preux aimait jusqu'à la pantoufle de Julie ; l'artiste aime jusqu'aux moindres BRIMBORIONS de son art.* (Topffer.) *Le jeune Millet avait pour lui l'élégance, la grâce, des mains de femme, de fines mous- taches, un tailleur de choix, toutes sortes de BRIMBORIONS en écarte et en or.* (Ad. Paul.) *En Angleterre, l'homme des classes moyennes s'écède de travail pour donner à sa femme des robes trop voyantes, et pour mettre dans sa maison les cent mille BRIMBORIONS du demi- luez.* (H. Taine.) *Les cellules des nonnes étaient remplies de tous ces BRIMBORIONS qu'une dé- votion mignarde découpe, encadre, entumène patiemment.* (G. Sand.)

Fades brimborions, ridicule parure, Vous n'aurez plus l'honneur de farder ma figure.

DESTOUCHES.

Vous devriez, M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans, Cette longue lunette à faire peur aux gens, Et cent brimborions dont l'aspect importune.

MOLÈRE.

— Par ext. Personne de peu, homme sans pouvoir, sans autorité, sans influence :

Il a l'âme logée en trop paisible assiette Pour qu'un brimborion comme moi l'inquiète.

E. AUGIER.

— On dit MYRMIDON, ou PYGMÉE, dans un sens tout semblable.

— Syn. Brimborion, babiole, bagatelle, bre- loque, colifichet. V. BABIOLE.

BRIMBORION (château de). Elevé par un caprice de Louis XV, ce petit château très-élégant, qui, ainsi que son nom l'indique, fut considéré par son royal possesseur comme un brimborion, un rien, était cependant meublé avec une coquetterie raffinée, et c'était là que Louis XV venait, en compagnie de M^{me} de Pompadour, se délasser du soin des affaires publiques. C'était en quelque sorte une mai- son toute consacrée au plaisir. Après que le château de Bellevue fut construit, celui de Brimborion fut abandonné, et il descendit peu à peu au rang de maison de campagne, après avoir été résidence royale.

BRIMBOTER v. n. ou intr. (brain-bo-té — rad. *brimborion*). Pop. Marmotter, murmurer entre ses dents. — Ce mot a vieilli.

BRIME s. f. (bri-me). Pop. Ecume de bière ; mousse de réglisse.

BRIMÉ, ÉE (bri-mé) part. pass. du v. Brimer. Soumis à la brimade : *Des fusteaux (des nouveaux) BRIMÉS par les anciens.*

— Hortie. Raisin brimé, Raisin taché : *Une heure après le lever du soleil, le raisin était tout BRIMÉ.*

BRIMER v. a. ou tr. (bri-mé. — Peut venir du lat. *primus*, premier, comme *primer* qui lui ressemble par la forme, et *primées* par le sens). Argot de écol. milit. Railler, ber- ner, faire des espiègleries malicieuses : *Les anciens élèves BRIMENT les fusteaux (nouveaux) en leur faisant subir toutes les plaisanteries imaginables et le plus souvent de mauvais goût, sans que ceux-ci aient le droit de s'en fâcher, ce qui, l'année suivante, les rend impitoyables pour les nouveaux élèves et perpétue ainsi cette étrange coutume.* (E. Clément.) V. BRIMADE.